

EAN n° :
N° compteur : 7497051
Index I : 533 890 Index II : 1

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



O.C.B.
Organisme de contrôle a.s.b.l.

3343791

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE - ~~DE CHANTIER~~ - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : ~~examen de conformité avant mise en service~~ / visite de contrôle
suivant : ~~RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis~~ /
Complément au rapport n° : 3304372
Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage /
Modification de tension d'alimentation / Vente unité habitation
Type de locaux : appartement
Lieu d'inspection : Av. Emile Bossaert, 48 - 1081 Bruxelles 2 droite
Propriété de : Takaddoumi Suzan
Mandant : idem
Installateur : 1
TVA : 1 carte ID : 590-6798256-37 délivré à : Schaarbeek Date : 08/11/2007
Inspecteur : Takaddoumi Mohamed 425 Date d'inspection : 28/10/2011

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V ~~3 x 230 V~~ 3N400V + N Protection max. : 40A Commutateur; position : 1
Protection principale : Disj. : D2p.TE.LO 40A.20A Interrupteur / sectionneur : 1
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : XVB nombre de conducteurs : 3.2 diamètre : 10.6 mm²
Câble de raccordement au réseau : type de câble : VFVB nombre de conducteurs : 1 diamètre : 1 mm²
~~Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau: présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente~~
Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 15 Ω
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 5 Résistance d'isolement général : 6.75 MΩ
Interrupteur différentiel : Général : ID2p40ACatA 300 mA Supplémentaire : ID2p40ACatA 30 mA
Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB.

Installation exécutée conformément aux schémas: oui-non Etat du matériel électrique: en ordre - pas en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre - pas en ordre contact indirect: en ordre - pas en ordre
Continuité PE- et liaison équipotentiel: en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre - pas en ordre
Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

voir schémas

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
- N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

Neant

L'installation est conforme aux normes RGIE

CONCLUSION

L'installation est conforme ne est pas conforme aux prescriptions du RGIE.
La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 28/10/2011 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur,
l'inspecteur

TAKADDAMI Mohamed
GSM: 0433446180
mohamed.takaddoumi@ocb.be